

**ASSOCIATION A.M.A.H.C.
28 RUE DENFERT ROCHEREAU
69004 LYON**

EXERCICE 2023

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU

**CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

**CABINET MICHEL BAIZET
SOCIETE D'EXPERTS COMPTABLES
ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
S.A.S. AU CAPITAL DE 140 000 €
379 281 603 RCS LYON
58, AV. DEBOURG - B.P. 7075
69348 LYON CEDEX 07
TEL. 04 78 58 98 19**

ASSOCIATION A.M.A.H.C
28 RUE DENFERT ROCHEREAU
69004 LYON

EXERCICE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Association AMAHC,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AMAHC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.
Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprises relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient

mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 7 juin 2024

Pour le CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nicolas PRIEST

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	15 507	15 507		225
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	73 641	62 364	11 277	6 669
Autres immobilisations corporelles	787 254	562 251	225 003	124 514
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 068		32 068	34 283
TOTAL I	908 470	640 122	268 348	165 691
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	159 349		159 349	80 983
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	248 113		248 113	87 735
Valeurs mobilières de placement	13 100		13 100	13 100
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 004 051		1 004 051	1 214 298
Charges constatées d'avance	217 316		217 316	158 317
TOTAL III	1 641 929		1 641 929	1 554 433
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 550 399	640 122	1 910 277	1 720 124

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	237 509	237 509
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	377 857	283 536
Report à nouveau	80 183	209 839
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	80 183	209 839
Excédent ou déficit de l'exercice	72 643	-34 228
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-59 721	-113 402
Situation nette	768 192	696 656
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	117 578	1 225
Provisions réglementées		
TOTAL I	885 770	697 881
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	106 467	82 007
TOTAL III	106 467	82 007
Provisions		
Provisions pour risques	74 678	71 719
Provisions pour charges		
TOTAL IV	74 678	71 719
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	222 382	268 674
Emprunts et dettes financières diverses	1 458	1 128
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 190	266 709
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	289 275	282 571
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 084	6 239
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	11 974	43 196
TOTAL V	843 363	868 516
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 910 277	1 720 124

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	6 510	6 120
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	1 300 115	1 078 991
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics	1 585 474	1 516 485
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales	1 585 474	1 516 485
Subventions d'exploitation	233 439	107 344
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	150	210
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 814	
Utilisations des fonds dédiés	33 772	
Autres produits	11 373	16 933
TOTAL I	3 183 648	2 726 082
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 069 506	999 752
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	98 575	102 545
Salaires et traitements	1 288 945	1 106 518
Charges sociales	556 446	477 214
Dotations aux amortissements et dépréciations	34 879	28 079
Dotations aux provisions	2 959	2 007
Reports en fonds dédiés	58 232	61 479
Autres charges	2 864	1 561
TOTAL II	3 112 405	2 779 155
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	71 243	-53 072

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 878	1 367
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 878	1 367
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 816	3 033
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	2 816	3 033
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	62	-1 666
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	71 305	-54 738
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	226	21 416
Sur opérations en capital	2 469	1 350
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	2 696	22 766
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 189	2 227
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	114	
TOTAL VI	1 303	2 227
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 392	20 540
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	29
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 189 221	2 750 216
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 116 578	2 784 444
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	72 643	-34 228
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-59 721	-113 402

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	56 091	55 483
Bénévolat	6 500	5 499
TOTAL	62 591	60 982
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	56 091	55 483
Personnel bénévole	6 500	5 499
TOTAL	62 591	60 982

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 910 277 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 72 643 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03, du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement n°2019-04 du 08 novembre 2019 relatif aux ESSMS.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Tableau de détermination du résultat effectif global

	EXERCICE 31/12/2023	EXERCICE 31/12/2022
RESULTAT COMPTABLE	72 643,47	-34 227,83
Reprise de résultat antérieur	154 578,67	139 965,58
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	227 222,14	105 737,75
dont résultat effectif sous gestion propore	132 364,84	79 174,00
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	94 857,30	26 563,75

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| • Logiciels | de 1 à 5 ans, |
| • Matériels | de 5 à 10 ans, |
| • Agencements et aménagements | de 5 à 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | de 3 à 5 ans, |
| • Mobilier | de 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 5 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

La reprise au compte de résultat au titre de l'exercice 2023 est de 2469 €.

Provision pour risques et charges

L'association applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

La provision pour fonds de garantie du service vacances a été ajustée au regard de la différence entre les cotisations annulation perçues et les remboursements réalisés suite aux annulations des clients.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ne sont pas constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue selon la méthode de l'ANC 2021 applicable à compter de cet exercice sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 95 994 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 106 466 €

Emprunts

L'association a souscrit le 16 décembre 2020 un emprunt d'un montant de 263 000 euros dans le cadre du dispositif des prêts garanti par l'Etat. Le remboursement de cet emprunt a débuté au 1er janvier 2023.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'un suivi permettant d'identifier 341 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 19,06 €/heure chargée correspond à un montant de 6 500,05 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition d'une personne du VINATIER à titre gratuit et valorisée à 56 091 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

L'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 prévoit la communication du montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2022 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association. Toutefois, dans la mesure où cette information conduit à communiquer une rémunération individuelle, il n'est fait aucune mention dans la présente annexe.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 083		
TOTAL	17 083		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	66 113		7 788
- Générales, agencements et aménagements divers	486 790		128 162
Matériel :			
- De transport	39 900		
- De bureau et informatique, mobilier	205 503		3 916
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	798 306		139 866
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	34 283		12 607
TOTAL	34 283		12 607
TOTAL GÉNÉRAL	849 673		152 473

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 577	15 507	
TOTAL		1 577	15 507	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencés et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage		260	73 641	
- Gales, agencés et aménagt. divers			614 952	
Matériel :				
- De transport			39 900	
- De bureau et informatique, mobilier		77 017	132 403	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL		77 277	860 896	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		14 822	32 068	
TOTAL		14 822	32 068	
TOTAL GÉNÉRAL		93 675	908 470	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 858	225	1 577	15 507
TOTAL	16 858	225	1 577	15 507
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	59 444	3 180	260	62 364
Installations générales, agencements et aménagements divers	405 274	12 635		417 908
Matériel de transport	34 694	4 971		39 665
Matériel de bureau et informatique, mobilier	167 711	13 868	76 902	104 677
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	667 124	34 654	77 163	624 615
TOTAL GÉNÉRAL	683 982	34 879	78 739	640 122

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outill. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients	71 719	2 959		74 678
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	71 719	2 959		74 678

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	71 719	2 959		74 678
- D'exploitation		2 959		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	32 068		32 068
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	159 349	159 349	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	1 209	1 209	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135	135	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	20 681	20 681	
Divers	81 552	81 552	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	144 537	144 537	
Charges constatées d'avance	217 316	217 316	
TOTAL	656 846	624 778	32 068

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine	23 919	23 919		
- A plus d'1 an à l'origine	198 463	65 673	132 790	
Emprunts et dettes financières diverses	1 458	1 458		
Fournisseurs et comptes rattachés	301 190	301 190		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	145 112	145 112		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	131 852	131 852		
Impôts sur les bénéfices	54	54		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 258	12 258		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	17 084	17 084		
Produits constatés d'avance	11 974	11 974		
TOTAL	843 363	710 573	132 790	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 210	26 323
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	179 093	155 304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	222 303	181 627

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	7 125	23 601
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	7 125	23 601

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	11 974	43 196
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		11 974	43 196

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	217 316	158 317
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		217 316	158 317

Tableau de subventions d'exploitations

Subventions	Accordées du 01/01/2023 au 31/12/2023 ①	Dont reçues du 01/01/2023 au 31/12/2023 ②	Comptabilisées ultérieurement ①-②
SUBV ETAT	8 583	8 583	
SUBV CCAS VILLE DE LYON	4 000	4 000	
SUBV FONDATION DE FRANCE	45 820		45 820
SUBV METROPOLE DE LYON	172 036	90 484	81 552
SUBV CPAM	3 000	3 000	
TOTAL	233 439	106 067	127 372

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
UN LOGEMENT D'ABORD	41 793	15 563				57 356	
TOTAL	41 793	15 563				57 356	
Contributions financières d'autres organismes							
PROJET FORMATIONS	34 507		29 883			4 624	
CPAM PAO	1 817	1 826				3 643	
SEGUR LOGEMENT D'ABORD	3 890		3 890				
FONDATION DE FRANCE		40 843				40 843	
TOTAL	40 214	42 669	33 773			49 110	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	82 007	58 232	33 773			106 466	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres 431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	237 509				237 509
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	283 536	79 174	16 772	1 625	377 857
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	209 839	-113 402	203 406	219 661	80 183
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales	209 839	-113 402			80 183
Excédent ou déficit de l'exercice	-34 228	34 228	72 643		72 643
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales	-113 402		72 643		-59 721
Situation nette	696 656		292 821	221 286	768 192
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	1 225		118 822	2 469	117 578
Provisions réglementées					
TOTAL	697 881		411 643	223 755	885 770

Commentaires : néant